



4036, boulevard Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec)  
Canada H4R 1V4  
Téléphone : (514) 735-8989  
Télécopieur : (514) 345-0123  
info@supralink.com  
www.supralink.com

## Formulaire d'autorisation de retrait pré-autorisé

### Autorisation du payeur

Je garantis (nous reconnaissons) que la présente autorisation est donnée au profit du bénéficiaire identifié ci-dessous et de mon (notre) institution financière en contrepartie de l'accord donné par mon (notre) institution financière de traiter des débits sur mon (notre) compte conformément aux Règles de l'Association canadienne des paiements.

### Bénéficiaire

Cette section devait être remplie par le payeur pour désigner le bénéficiaire. Nous l'avons remplie pour vous.

**SupraLink Solutions, 4036, boulevard Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 1V4 Téléphone : 514.735.8989**

Je garantis (nous garantissons) que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour ce compte a (ont) signé au bas ce cet accord.

J'autorise (nous autorisons) par la présente le bénéficiaire identifié ci-dessus à tirer des effets sur mon (notre) compte auprès de mon (notre) institution financière, pour les fins suivantes : **Abonnement au Service d'Hébergement.**

Cette autorisation peut être annulée à n'importe quel moment sur signification d'un avis de ma (notre) part. Je reconnais (nous reconnaissons) que, pour révoquer cette autorisation, je dois (nous devons) remettre un avis de révocation au bénéficiaire.

Je reconnais (nous reconnaissons) que la fourniture et la remise de la présente autorisation au bénéficiaire constituent la remise par moi (nous) à mon (notre) institution financière. Toute remise qui vous serait faite de la présente autorisation constitue une remise par moi (nous).

Je reconnais (nous reconnaissons) que la présente autorisation ne concerne que les prélèvements dans les catégories suivantes conformément à la règle H4 de l'Association canadienne des paiements.

Nombre de prélèvements «personnels ou de ménage» :

\_\_\_\_\_

Nombre de prélèvements «d'entreprise» :

\_\_\_\_\_

Dans le cas de prélèvements de type «personnels ou de ménage», je recevrai (nous recevrons), relativement aux prélèvements de montants fixes, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéance des prélèvements, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance du premier prélèvement, et cet avis doit être donné chaque fois qu'il y a un changement du montant ou des dates de paiement; ou relativement aux prélèvements de montants variables, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéance des prélèvements, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance de chaque prélèvement.

Dans le cas de prélèvements de type «d'entreprise», je recevrai (nous recevrons), relativement aux prélèvements de montants fixes, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéances de prélèvements, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance du premier prélèvement, et cet avis doit être donné chaque fois qu'il y a un changement du montant ou des dates de paiement; ou relativement aux prélèvements de montants variables, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéances des prélèvements, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance de chaque prélèvement.

Le compte sur lequel le bénéficiaire est autorisé à tirer des prélèvements est indiqué ci-dessous. Un chèque spécimen, le cas échéant, pour ce compte a été marqué « Nul » est joint à la présente autorisation. Je m'engage (nous nous engageons) à informer le bénéficiaire, par écrit, de tout changement aux renseignements sur le compte qui vous est communiqué dans la présente autorisation avant la prochaine date d'échéance de prélèvement.

### Identification du payeur

Cette section doit être remplie par le payeur

Nom :

\_\_\_\_\_

Prénom :

\_\_\_\_\_

Société :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

Ville, province et code postal :

\_\_\_\_\_

Numéro du compte :

\_\_\_\_\_

Numéro de succursale et d'institution :

\_\_\_\_\_

Je reconnais (nous reconnaissons) que la présente autorisation ne concerne que les prélèvements dans les catégories suivantes conformément à la règle H4 de l'Association canadienne des paiements.

Je reconnais (nous reconnaissons) que mon (notre) institution financière n'est pas tenue de vérifier que le prélèvement a été émis conformément aux détails de l'autorisation du payeur, notamment, mais de façon non exhaustive, en ce qui a trait au montant.

Je reconnais (nous reconnaissons) que mon (notre) institution financière n'est pas tenue de vérifier que l'objet du paiement pour lequel le prélèvement a été émis a été atteint par le bénéficiaire comme condition de l'acceptation du prélèvement que le bénéficiaire a émis ou fait émettre sur mon (notre) compte.

La révocation de la présente autorisation ne met pas fin à un contrat pour biens ou services qui existe entre moi (nous) et le bénéficiaire. L'autorisation du payeur ne s'applique qu'à la méthode de paiement et n'a par ailleurs aucune incidence sur le contrat pour les biens ou les services échangés.

Un prélèvement peut être contesté par moi (nous) dans les conditions suivantes.

- i. le prélèvement n'a pas été tiré conformément à l'autorisation du payeur ; ou
- ii. l'autorisation a été révoquée ; ou
- iii. le préavis n'a pas été reçu.

Je reconnais (nous reconnaissons) que, pour qu'un prélèvement puisse être remboursé, une déclaration portant que la condition i., ii. ou iii. a lieu, doit être remplie et présentée à ma (notre) succursale de mon (notre) institution financière dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils dans le cas d'un prélèvement de type «personnel ou de ménage» ou dans les dix (10) jours ouvrables dans le cas d'un prélèvement de type «entreprise» suivant la date à laquelle le prélèvement contesté a été reporté à mon (notre) compte.

Je reconnais (nous reconnaissons) qu'une demande de remboursement fondée sur le fait que l'Autorisation du payeur a été révoquée, ou sur quelque autre motif, est une question à trancher uniquement entre le bénéficiaire et moi-même (nous-mêmes) dans une contestation de prélèvement après quatre-vingt-dix (90) jours civils dans le cas d'un prélèvement «personnel ou de ménage» ou dix (10) jours ouvrables dans le cas d'un prélèvement de type «entreprise». Je comprends (nous comprenons) et j'accepte (nous acceptons) le présent plan de prélèvements et désire (désirons) y participer. Je consens (nous consentons) à la communication à l'institution financière du bénéficiaire des renseignements personnels qui peuvent être contenus dans la présente autorisation du payeur, dans la mesure où cette communication de renseignements personnels est directement reliée et nécessaire à la bonne application de la Règle H4 de l'Association canadienne des paiements.

---

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

---

Date

---

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

---

Date

Je consens (nous consentons) à renoncer à la réception des avis énoncés ci-dessus en relation avec les prélèvements de la catégorie «entreprise».

---

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

---

Date

---

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

---

Date